



REVUE DE PRESSE

Mardi 18 avril 2017



Projets présidentiels

Les propositions des candidats pour l'immigration



François FILLON
Les Républicains

Vote de quotas d'immigration tous les ans. Autoriser les statistiques d'origine. Supprimer l'AME. Conditionner le droit du sol à une demande et l'immigration familiale aux perspectives d'intégration.



Benoît HAMON
Parti socialiste

Créer un visa humanitaire. Intégrer l'AME (aide médicale de l'État) à la protection universelle maladie. Créer un visa pour identifier le «potentiel de dangerosité» d'une personne arrivant en Europe.



Marine LE PEN
Front national

Supprimer l'automatisme du regroupement familial. Ouvrir un «débat national» sur l'immigration et l'accès à la nationalité française. **Réduire l'immigration légale à un solde annuel de 10.000.** Supprimer l'aide médicale d'État.



Emmanuel MACRON
En Marche !

Pas de droit de vote aux étrangers. Proposer à chaque arrivant en situation régulière une formation au français. Réduire les délais d'obtention des «visas talents». Apprendre le français doit être le critère principal.



Jean-Luc MELENCHON
La France insoumise

Accroître les moyens de sauvetage en Méditerranée. Développer des cours de langue française pour les non-francophones. **Organiser une conférence internationale annuelle sur les migrations.**



Nathalie ARTHAUD
Lutte ouvrière

Migrants : pour la liberté d'installation et de circulation **Régulariser tous les sans papiers.**



François ASSELINEAU
Union populaire républicaine

Référendum sur l'immigration.



Jacques CHEMINADE
Solidarité et progrès

Organiser l'immigration par métiers, dans le cadre d'un dialogue entre pays européens. Maintenir l'aide médicale d'État (AME).



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Debout la France

Voter chaque année un quota d'immigration. Supprimer l'AME. Durcir les conditions d'obtention de la nationalité française.



Jean LASSALLE
Centre

Mieux accueillir les réfugiés, grâce aux jeunes en service national.



Philippe POUTOU
Nouveau parti anticapitaliste

Liberté de circulation et égalité des droits pour ceux qui arrivent sur le territoire.

Source : site des candidats

INFOGRAPHIE CL

Elles & ils

■ Julien Badr,



le dirigeant de «**Prestations du Fief**» (Photo archives CL), société spécialiste du conditionnement en vins et spiritueux située zone artisanale du Pont-Neuf, à Salles-d'Angles, invite tous les étudiants en quête d'un travail d'été à participer à un «**job dating**» ce vendredi 21 avril. Il se déroulera en deux phases, de 9 h à midi, avec une visite du site et présentation des missions de manutention, suivie d'un entretien individuel. Les inscriptions sont à prendre par courrier électronique jusqu'à demain à l'adresse alicia@pdf16.fr.

La zone du Fief-du-Roy retrouve des couleurs

■ Moribonde ces dernières années, la zone cognaçaise est en train de reflourir

■ Grâce à l'espace commercial qui vient d'ouvrir sur le site de l'ex-Mr. Bricolage

■ Un regain d'attractivité appelé à s'amplifier.



Ce week-end, les parkings du nouvel espace n'ont pas connu de répit, comme depuis son ouverture.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Qui aurait cru ça, il y a encore deux ans ? Même pour moi ça relevait du rêve. Stéphane Musseau, le président de l'association des commerçants du Fief-du-Roy, n'était pas le plus pessimiste à l'époque sur l'avenir de cette zone délaissée alors par la clientèle et orpheline de sa locomotive Mr. Bricolage, partie s'installer sur la toute nouvelle zone de Bellevue à Châteaubernard. En quelques semaines, tout a changé avec l'installation des enseignes «Action» (discounter non-alimentaire), «Mille Stocks» (discounter), et «9 Neuf» (prêt-à-porter) sur l'ancien site justement de Mr. Bricolage, totalement rénové par son propriétaire, Thierry Blossé, et divisé en quatre cellules. «On peut lui dire merci d'ailleurs, car sans lui on n'en serait pas là aujourd'hui», salue au passage Stéphane Musseau.

À son image, les sourires sont revenus au Fief-du-Roy. Promise au désert, cette zone est en train de reflourir et de retrouver de l'élan depuis l'ouverture de ces trois magasins, bientôt quatre avec «So

Bio», supermarché de produits biologiques dont le rideau devrait s'ouvrir d'ici une quinzaine.

Ce week-end, les parkings autour étaient bondés. Et les caisses bien garnies de chalands, notamment chez «Action» qui a recruté treize personnes pour assurer la bonne marche de ce magasin, le troisième ouvert en Charente après ceux de Soyaux et Champniers. Même chose chez «Mille Stocks», un habitué des lieux, lequel s'est lui déplacé de quelques mètres pour gagner en surface et la doubler.

«Bénéfique pour tous»

«On voit revenir du monde depuis, c'est clair, et ce n'est pas seulement le week-end, c'est toute la semaine, se réjouit un employé, salarié fidèle de l'enseigne depuis de longues années. Je croyais que c'était l'effet nouveauté au départ qui attirait les gens, mais non ça perdure, on sent qu'une nouvelle dynamique est lancée, ça fait plaisir.»

Un rapide micro-trottoir mené samedi en apporte la confirmation. Les clients interrogés étaient unanimes et validaient l'attrait retrouvé du site. «Voir cette zone enfin presque remplie à nouveau, ça donne envie d'y venir. Ça

”

On se croirait revenu au temps de Mr. Bricolage. Les parkings sont à nouveau pleins, ça contraste avec la nouvelle zone qui risque de faire les frais de ce renouveau.

bouge, c'est vivant et comme le monde attire le monde, il y a des chances que ça continue», juge Pascal, venu en famille de Saint-Brice faire ses emplettes. Pour Évelyne, de Cognac, «On se croirait revenu au temps de Mr. Bricolage. Les parkings sont à nouveau pleins partout, ça contraste avec la nouvelle zone qui risque d'ailleurs de faire les frais de ce renouveau», estime-t-elle. Celle de Bellevue dont nombre de cellules sonnent toujours creux, ce qui repousse d'autant le lancement

prévu à l'origine de la seconde phase de travaux pour un espace commercial supplémentaire.

Du côté des commerçants, on se réjouit aussi évidemment de cette nouvelle donne. «Même si ça ne se répercute pas vraiment encore sur notre activité et la fréquentation de notre enseigne, on sent quand même un frémissement depuis ces ouvertures, note Jérôme Ferrini, le responsable du «Sport 2000» voisin. Ça circule en tout cas, ça a remis de l'animation, si ça continue comme ça à moyen terme ce sera bénéfique pour nous tous commerçants.»

Ce dont ne doute pas Stéphane Musseau, «Car ce n'est pas fini», avance-t-il tout sourire. Et de dévoiler «l'achat des murs de l'ancien King Jouet sur les rails, la reprise de l'ex-Feu Vert qui pourrait se concrétiser en juin quand un concessionnaire auto a des vues en face de Locatoumat. Sans compter celui de Hyundai, déjà présent et qui vient d'achever ses murs, signe de la confiance retrouvée en cette zone.» Quand lui, propriétaire de la jardinerie «Le Fief fleuri» annonce l'agrandissement à venir de son magasin et conclut, confiant: «C'est reparti !»

Nercillac: travaux en vue statu quo sur les taxes locales

La municipalité lance l'extension de la salle Gourçon. Hall d'accueil de la mairie et locaux des services techniques vont être rénovés.

Lors du dernier conseil municipal, Bernard Dupont, maire, et son équipe ont voté le budget en présence du comptable du Trésor. Les élus ont décidé de ne pas augmenter le taux des taxes: habitation à 13,66%, foncier bâti 21,02%, foncier non bâti 40,99%. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 940 318 €, les recettes à 976 318 €. La différence de 36 000 € représente un fonds de roulement. En section investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 832 934 €.

Extension de la salle Gourçon.

«Il y a quelques années, nous avons évoqué son extension. Le projet était resté en suspens. Cette année, il est remis à l'ordre du jour afin que l'association de chasse dispose d'un bâtiment adapté à ses besoins et aux normes», a annoncé le maire. L'espace va donc être agrandi. Les demandes de subventions ont été lancées. Une dotation de la nouvelle Agglo est promise.

Autres chantiers. Concernant le hall d'accueil du secrétariat de la mairie: «Nous prévoyons de diminuer son volume avec création d'un plafond suspendu, l'isolation sera revue, avec changement d'éclairage en lampes à led et peinture. Avec



L'extension de la salle dédiée aux chasseurs est inscrite dans les projets.

Photo CL

pour but des économies d'énergie et un confort amélioré», a expliqué le maire. Sur le site des services techniques de la commune, l'aménagement d'un local douche (sanitaires existants) et d'un espace bureau vont être réalisés à l'intérieur du garage.

Il est aussi prévu de rejointoyer les murs qui se fissurent sur tout le périmètre de l'église et les chemins du Terrier-Rullot et de Bel-Air qui

ont été empierrés l'an dernier seront goudronnés cette année.

Subventions aux associations. Chasse, comité des fêtes, football et association des parents d'élèves: 660 €. «Nercillac Patrimoine et Culture», «Soloire Tourtrat», «Team plein gaz 16» et l'association de boules: 335 €. Enfin «Nerci Gym» reçoit 175 €.

Ghislaine NORMAND

Châteaubernard: L'Yeuse fête les 20 ans de sa belle aventure

Né en avril 1997, l'hôtel-restaurant des bords de Charente va célébrer toute l'année cet anniversaire. Avec ceux qui ont fait son histoire.



Céline Demazières, la patronne de l'établissement, a réussi à faire de L'Yeuse une institution après des débuts difficiles.

Photo G. B.

Avril 1997, avril 2017. Vingt ans pile. «Vingt ans déjà», sourit Céline Demazières. Deux décennies, un long bail pour L'Yeuse et sa patronne, ponctué de bas et de hauts qui ont jalonné l'histoire de cet hôtel-restaurant de Châteaubernard devenu au fil des ans une institution dans le Cognacais et au-delà. Ces 20 bougies seront célébrées comme il se doit lors d'une fête en septembre, mais aussi et surtout déclinés tout au long de l'année avec de nombreux rendez-vous au menu.

«On ne pouvait pas laisser passer ça évidemment, mais ce ne sera pas un anniversaire d'un jour, entre nous, c'est d'abord l'anniversaire de tous ceux qui ont fait notre histoire, qui sont notre ADN», souligne Céline Demazières.

Fournisseurs, clients, mais aussi équipe, membres des réseaux hôteliers, partenaires dont West Rock et Blues Passions entre autres avec lesquels des opérations sont prévues, seront ainsi mis en lumière lors de rendez-vous mensuels. «On va arrêter un peu le temps cette année pour revenir sur cette aventure», dit-elle.

Des débuts chaotiques

Une belle aventure que peu lui prédisaient pourtant aux tous débuts quand cette jeune Lilloise de 25 ans, arrivée à Cognac comme réceptionniste au sein de

”

On ne pouvait pas laisser passer ça évidemment, mais ce ne sera pas un anniversaire d'un jour, entre nous, c'est d'abord l'anniversaire de tous ceux qui sont notre ADN.

ce tout nouvel établissement qui avait pour nom le château de L'Yeuse, s'est retrouvée parachutée à sa tête un an après son arrivée. Responsable d'une structure alors en redressement judiciaire suite à un conflit avec les anciens gérants condamnés en justice pour le détournement de l'argent de son oncle, lequel avait racheté l'affaire.

Des débuts chaotiques, plombés de surcroît par la crise du cognac de 1998, puis par la tempête de 1999 qui ravage alors les jardins du château. «Tout était à reconstruire, un truc immense, mais j'y suis allée, sans réfléchir à l'époque, valait mieux pas d'ailleurs», sourit-elle aujourd'hui. Une époque jalonnée d'efforts et de sacrifices, partagée alors avec un jeune architecte paysagiste venu remettre de l'ordre dans un jar-

din «dont il était tombé amoureux... avant de l'être de moi.» Son nom: Rémy Marcotte, le père de ses deux enfants, le créateur du Jardin respectueux, élément indissociable depuis de L'Yeuse. Dans son décor comme dans ses assiettes.

«Reparti pour 20 ans»

«Il en a fait un lieu de vie, ce que je me suis aussi attachée à faire pour l'hôtel et le restaurant avec le concours de tous ceux qui m'ont accompagnée tout ce temps et ceux qui le font aujourd'hui», souligne-t-elle. À commencer par les chefs qui se sont succédé dans ses cuisines, dont Pascal Nebout, arrivé en 2002, lequel va contribuer à relancer l'établissement et faire sa réputation. Dix ans de collaboration qui déboucheront sur l'obtention du Bib Michelin pour le «P'tit Yeuse», un bistro appelé cette année à ouvrir aussi le soir pour rejoindre «La table de L'Yeuse» ou encore le «Bar». Des petits lieux nés au fil des ans au sein de l'établissement, conviviaux, gourmands et différents comme les aime Céline Demazières. Qui ont fait le succès de l'établissement. Ils sont à l'image de celle qui a réussi son pari un peu fou et qui, à l'heure de se pencher sur ces 20 ans, préfère regarder devant. «On est reparti pour 20 ans. On va faire avancer L'Yeuse encore et encore, des projets on n'en manque pas.»

L'accès des bâtiments pour les handicapés sous la loupe

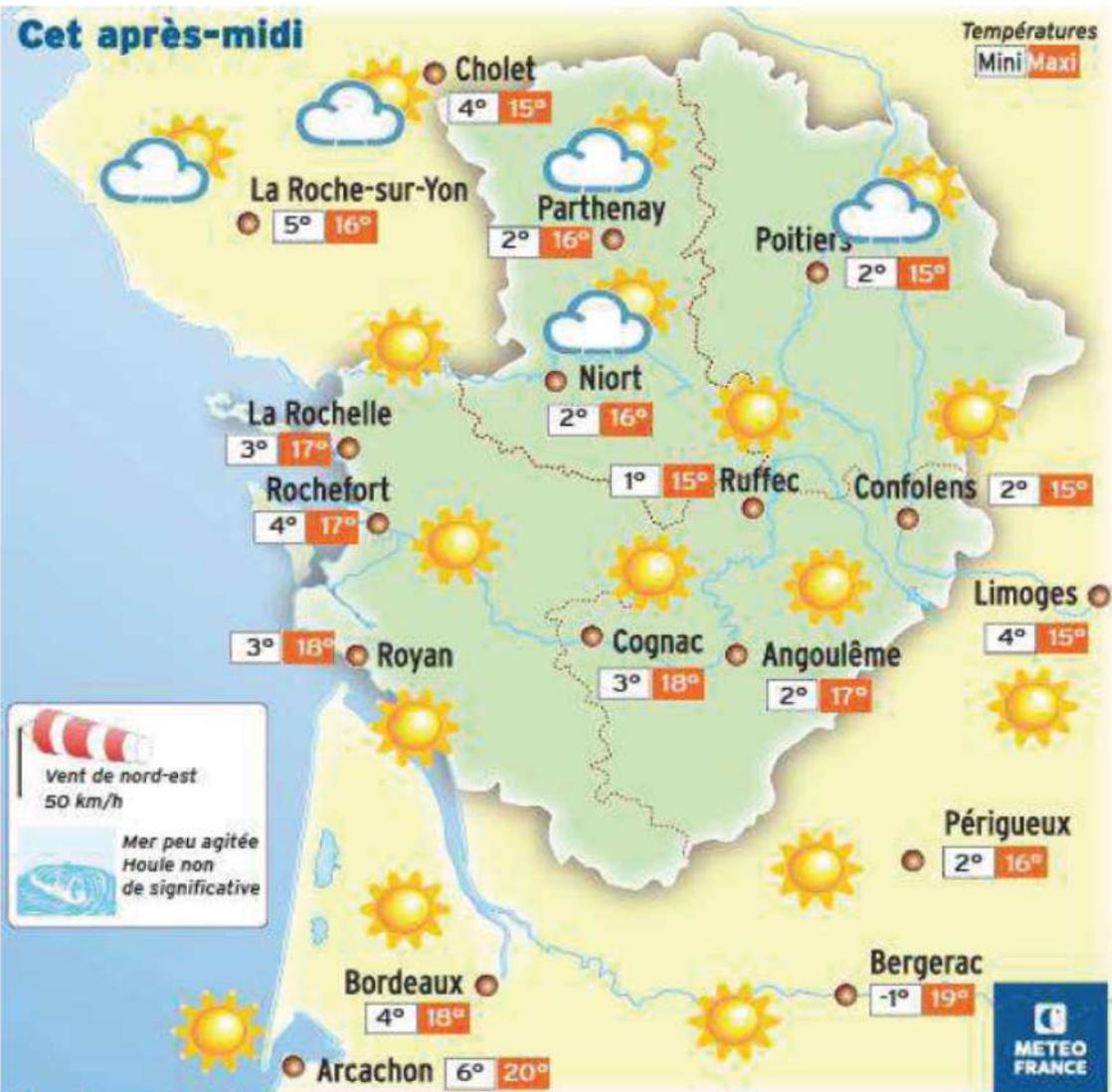
L'accessibilité des handicapés aux établissements accueillant du public a été débattue au conseil municipal réuni vendredi soir. *«A la mairie, peu de chose à faire pour être aux normes. Au centre culturel, tout va bien. Par contre, quelques aménagements sont à prévoir d'urgence à l'église»*, a déclaré Gérard Joubert, 1^{er} adjoint, rapportant les propos de l'architecte venu faire l'état des lieux.

Budget primitif 2017. Globalement ce sera 1 200 000 €, si on additionne les 727 638 € de fonctionnement et les 529 840 € d'investissement. Dans ce dernier chiffre, il faut inclure les 318 000 € investis dans les travaux de la salle des fêtes, grâce à un emprunt. *«La dotation globale de fonctionnement, cette année, sera de 2 500 €, contre 14 516 € en 2016»*, a regretté la maire.

Subventions aux associations. Un total de 8 145 € est alloué aux associations, incluant les 100 € dédiés à la nouvelle association de sauvegarde du balet des moulins. Un couvreur accepte de faire la couverture gratuitement. 300 € vont au moto-club, et à Mère Elsa, les aidants des malades Alzheimer.

Prêt gracieux de la salle des fêtes. Accordé à Marion Babinot, la viticultrice sœur-franière de l'Alambiquée de Roumillac, qui, avec son «Collectif de Filles de Charente» projette d'y donner un dîner-spectacle en juillet prochain, intitulé «Lisa Franck, en 1900».

Cet après-midi



Vent sec et frais.
Le temps est bien ensoleillé, malgré la présence de fins nuages élevés, et de quelques cumulus de beau temps l'après-midi.
Le vent de Nord-Est devient modéré dans la matinée, voire assez fort l'après-midi avec des pointes voisines de 50 km/h.

Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mercredi	5° 16°	4° 16°	1° 15°	1° 14°
Jeudi	4° 17°	3° 18°	1° 17°	0° 16°
Vendredi	5° 19°	4° 20°	2° 20°	3° 18°
Samedi	6° 21°	6° 22°	4° 22°	5° 20°
Dimanche	8° 20°	7° 21°	6° 21°	6° 19°
Lundi	7° 19°	6° 21°	5° 21°	4° 19°
HIER	/ Mini / 16h			

Défense et sécurité

« Sud Ouest » a lu pour vous le programme des 11 candidats et vous en propose une synthèse en 11 thèmes avant le premier tour : culture, vie politique, fiscalité, emploi et retraite, justice, société, environnement, défense et sécurité, éducation, international, santé (8/11).



Benoît Hamon



- Rétablir une véritable police de proximité
- Créer 5 000 postes au cours du quinquennat dans la police et la gendarmerie
- Expérimenter le récépissé de contrôle d'identité pour lutter contre les contrôles au faciès.



Marine Le Pen



- Embauche de 15 000 policiers et gendarmes, embauche de 50 000 militaires supplémentaires avec un budget de la défense porté à 3 % du PIB
- Instauration du service militaire obligatoire de trois mois au minimum
- Déchéance de la nationalité française « pour les binationaux djihadistes », expulsion de tous les fichés S étrangers



Jacques Cheminade



- Consacrer aux dépenses militaires un budget supérieur à 2 % du PIB.
- Engager l'examen du « démantèlement à venir des dispositifs nucléaires militaires avec tous les pays qui en disposent »



François Asselineau



- Limiter à deux mois les plans Vigipirate, avec référendum obligatoire au bout de trois renouvellements
- Sortir de l'Otan



Jean-Luc Mélenchon



- Installer le récépissé de contrôle d'identité pour interdire le contrôle au faciès
- Restaurer la police de proximité et recruter 10 000 agents dans la police et la gendarmerie afin de « ramener les effectifs à ceux de 2007 »
- Créer un service citoyen obligatoire par conscription avant 25 ans, rémunéré au smic, d'une durée totale de neuf mois, avec une formation militaire initiale



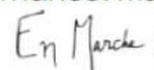
Philippe Poutou



- « Désarmement général et unilatéral », avec sortie de l'Otan, destruction de la force de dissuasion nucléaire française et dissolution de l'armée professionnelle
- Dissolution des brigades anticriminalité (BAC)
- Désarmement de la police française (interdiction des Flash-Ball, Taser, grenades de désencerclement) et sortie immédiate de l'état d'urgence



Emmanuel Macron



- Recrutement de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires et « réinventer une police de proximité »
- Création d'un état-major permanent des opérations de sécurité intérieure, de renseignement et de lutte contre le terrorisme. Rétablissement des renseignements généraux
- Instauration d'un droit pour les policiers et gendarmes « d'interdire à une personne délinquante de fréquenter le quartier où elle a commis ses délits »



François Fillon



- Création d'un grand ministère de l'Intérieur rassemblant toutes les forces qui concourent à la sécurité
- Expulsion des étrangers terroristes, criminels ou délinquants après leur jugement définitif, et instauration de la déchéance de nationalité pour les Français partis faire le djihad
- Armement de la police municipale après formation



Nathalie Arthaud



- Permettre à toute la population de participer directement à toutes les tâches administratives et de police, afin de réduire les coûts d'entretien de « cet appareil pléthorique destiné à surveiller et à encadrer la population »



Nicolas Dupont-Aignan



- Recruter 30 000 représentants des forces de l'ordre et 10 000 personnels administratifs et 50 000 soldats
- Rétablir un service national obligatoire de trois mois (au cours duquel le jeune pourra passer son permis de conduire)
- Créer une garde nationale composée de 100 000 réservistes militaires



Jean Lassalle
(Centriste)

- Rétablir le service national, civil ou militaire
- Confier les rondes, la présence militaire en ville aux réservistes et appelés ; conserver comme réservistes 200 000 anciens militaires ou appelés
- Renforcer les effectifs des douanes et des forces aux frontières où se concentre l'immigration illégale (Mayotte, Guyane, ...)
- Sortir du commandement intégré de l'Otan et retirer les forces françaises impliquées dans des guerres civiles

171 fraudes aux aides sociales détectées en 2016

CHARENTE Afin de jouer la transparence mais aussi de tordre le cou aux idées reçues, la Caisse d'allocations familiales a livré ses résultats concernant la lutte contre la fraude

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Trop intrusive ? Trop laxiste ? Sous le feu des critiques, et dans un esprit de transparence, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente a livré ses résultats en ce qui concerne la fraude sociale pour 2016. Tour d'horizon en cinq questions.

1 Le contrôle ne sert qu'à démasquer les fraudeurs ?

« Faux », annonce d'emblée le directeur de la CAF de la Charente, Philippe Arnould, appuyé dans l'explication de texte par Karine Nerguararian, directrice financière en charge du service de contrôle. En 2016, 7,03 millions d'euros ont été régularisés en Charente. 76 % (4,39 millions d'euros) concernaient des indus, c'est-à-dire des sommes dues par les allocataires. Mais 24 % étaient des rappels. La CAF a donc versé 2,68 millions d'euros à des personnes qui ne percevaient pas assez.

2 La CAF, trop laxiste dans sa politique de contrôle ?

Là encore, le directeur répond par la négative. Il s'explique. En 2016, 179 fraudes ont été détectées en Charente, soit 1,31 million d'euros. Cela représente 0,3 % des allocataires. Pour constituer une fraude aux yeux de la CAF, il faut un élément intentionnel. Si la commission des fraudes estime que cette volonté existe, les allocataires devront obligatoirement rembourser le trop-perçu, mais en plus ils peuvent recevoir crescendo un avertissement (49,7 % des cas), des pénalités financières (43,6 %) ou, encore, être traduits en justice (6,7 %). Une médiatrice est en poste à la Caf, elle assure la défense de l'allocataire en cas de litige. Une



Tous les acteurs du dispositif de contrôle autour du directeur de la CAF, Philippe Arnould. Q.PETIT

commission de recours à l'amiable existe également s'il y a une contestation de la sanction. En 2016, le montant moyen de la fraude s'est élevé à 7 300 euros. 50 808 euros de pénalités financières ont été infligés.

3 Seuls les fraudeurs sont contrôlés ?

En 2016 toujours, sur 60 627 allocataires, 35 421 ont été contrôlés sur au moins un élément de leur dossier. 81 % de ceux-ci ne savent même pas qu'ils ont été contrôlés car la CAF dispose de données de Pôle emploi, de la Direction des finances ou autres partenaires pour vérifier les informations d'un dossier. Sur les 208 432 contrôles (des allocataires ont eu plusieurs vérifications), 174 566 étaient automatisés, 33 158

ont demandé une présentation de justificatifs par l'allocataire et 708 personnes ont reçu chez elles un contrôleur de la CAF. Ils sont trois depuis l'an passé à exercer ce métier en Charente contre deux auparavant.

4 Les contrôles se font-ils tous sur dénonciation ?

Non, les contrôles automatisés et les gestionnaires de la CAF flèchent les dossiers à risque. 52,30 % se font sur signalement, notamment de partenaires. À la CAF de la Charente, les dénonciations anonymes ont, pour 98 % d'entre elles, vocation à finir à la poubelle, sauf si un enfant est concerné ou que la précision est grande.

5 La fraude aux prestations sociales augmente-t-elle ?

Pas nécessairement. Si 68 cas de fraude étaient constatés en 2014, ils étaient 179 en 2016. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il y en a plus mais que la CAF s'est mieux armée pour endiguer ce fléau.

6 Et pour 2017, on fait quoi de plus ?

Des partenariats avec Pôle emploi et l'Assurance maladie sont en cours. La déclaration sociale nominative et le prélèvement des impôts à la source devraient également permettre d'améliorer la lutte. Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2017, la CAF a la délégation du Conseil départemental pour qualifier et sanctionner la fraude au RSA. Jusqu'à présent, elle ne pouvait que dresser un avertissement. En 2016, cela représentait 49,7 % des sanctions prises.

La commune subventionne le voyage des écoliers

La réunion du conseil municipal se tenait le 13 avril et portait sur le vote des taxes locales qui sont reconduites par rapport à 2016 : taxe d'habitation 9,21 %, taxe foncier bâti 18,68 %, taxe foncier non bâti 46,80 %. La taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères reste également inchangée à 12,87 %.

Subventions votées

Il est ensuite voté les subventions aux associations qui augmentent sensiblement par rapport à 2016 étant donné la participation communale dans le voyage des scolaires qui passeront une semaine dans les Pyrénées à la rentrée prochaine, ainsi à la subvention traditionnelle de 750 € vient s'ajouter la somme de 2 800 € en matière de financement au voyage des écoliers.

Les autres associations : foot, amis lointains, jumelage, gym volontaire, club du 3e âge voient leur subvention reconduite. Discussion au sujet d'une demande émanant des Amis de l'abbaye de Châtres qui ont solli-



La bibliothèque de Saint-Brice devient tête de réseau. PHOTO C.G.

cié la somme de 600 €. Ce monument est une propriété privée pour lequel les visites et autres concerts sont payants, les conseillers estiment donc que cette demande ne se justifie pas. Après moult échanges de points de vue, il est finalement accordé la somme de 300 €.

Selon l'ordre du jour, il est ensuite abordé le budget primitif qui s'équilibre en fonctionnement à 837 000 €

et à 226 000 € en investissement. Jean-Claude Tessandier, précise toutefois que les travaux prévus tant à l'église qu'à la salle des fêtes n'ont pas été budgétés, ils feront l'objet d'une étude spéciale en juin et seront donc ajoutés aux investissements à ce moment-là.

Il est recruté un agent contractuel à compte du 1er septembre à raison de 2 heures/semaine pour une durée de 10 mois eu égard à l'accroissement d'activité (entretien de bâtiments, écoles, etc.).

Nathalie Hakem est mise à disposition de Grand Cognac Communauté d'Agglomération, elle devient bibliothécaire tête de réseau dans la Communauté d'agglomération. Jean-Claude Tessandier s'insurge de l'absence de nettoyage devant les propriétés et propose un arrêté municipal pour demander aux habitants de nettoyer devant leur résidence. Pour le repas des anciens offert par la commune, l'âge est maintenu à 65 ans.

Colette Guné